

VEILLE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

Suisse et Liechtenstein

Une publication du SE de Berne
Semaine du 22 février 2026

Faits saillants

- La Suisse, prudente face aux droits de douane américains, poursuit les négociations malgré la décision de la Cour suprême.
- La Confédération souhaite octroyer une contribution de solidarité unique de 50 000 CHF à chaque victime de Crans-Montana.
- Le franc suisse à des niveaux record.

LES CHIFFRES À RETENIR

	Au 27/02	Var. vs 20/02
EUR/CHF	0,9131	+ 0,1 %
USD/CHF	0,7739	+ 0,1 %
SMI	14 016	+ 1,3 %
Taux 10a	0,263 %	- 2 pb

Macroéconomie

Droits de douane américains : Après la décision de la Cour suprême des Etats-Unis invalidant les droits de douane additionnels américains imposés de manière différenciée selon les pays, les autorités suisses se montrent prudentes, le président Trump ayant activé d'autres instruments juridiques afin d'appliquer de nouveaux droits de douane. Le Conseil fédéral précise donc dans un [communiqué le 25 février](#) qu'il poursuit les négociations en vue d'un accord afin de préserver l'accès des entreprises suisses au marché américain dans un cadre tarifaire aussi prévisible que possible. La classe politique est toutefois divisée, les Vert-e-s en particulier plaidant pour une pause dans les négociations. Par ailleurs, plusieurs entreprises suisses, dont Swatch Group, Breitling et Läderach, ont exprimé leur intention de demander le remboursement des droits de douane indûment acquittés ces derniers mois.

Crans-Montana : La Confédération souhaite octroyer une contribution de solidarité unique de 50 000 CHF à toutes les personnes décédées et à chaque victime ayant été hospitalisée à la suite de l'incendie de Crans-Montana (cf. [communiqué](#)). Le Conseil fédéral a adopté le projet d'une nouvelle loi fédérale à l'intention du Parlement qui sera examinée lors de la session de printemps et entrera en vigueur de façon urgente. Le Conseil fédéral propose également que la Confédération organise une table ronde afin d'aider les acteurs concernés à élaborer des transactions extrajudiciaires. La nouvelle loi fédérale prévoit par ailleurs que le Conseil fédéral pourra participer aux transactions extrajudiciaires pour un montant maximal de 20 M CHF. Enfin, le Conseil fédéral propose que la Confédération participe aux dépenses extraordinaires des cantons pour l'aide aux victimes à hauteur de 8,5 M CHF. La loi sur l'aide aux victimes (LAVI) prévoit cette possibilité, laquelle ne nécessite pas la création d'une nouvelle loi fédérale.

Politique monétaire et de change : Le franc suisse atteint des niveaux record en termes nominaux : depuis 2000, il n'a jamais été aussi fort face à l'euro et est proche de son plus haut niveau face au dollar. Toutefois, en termes réels, le franc est relativement stable depuis 2015. En parité de pouvoir

d'achat, selon Jean-Philippe Kohl, responsable de la politique économique chez Swissmem, l'association faîtière de l'industrie suisse des machines, des équipements électriques et des métaux, le franc serait surévalué face à l'euro et non face au dollar. Il considère que la surévaluation du franc face à l'euro dépasse ce que peuvent absorber les entreprises pour rester compétitives, une vision que partage Nick Hayek, directeur général du plus grand fabricant horloger suisse, Swatch Group. Pour lutter contre une nouvelle appréciation réelle du franc et rendre la monnaie moins attractive, la BNS dispose essentiellement de deux options : (1) une nouvelle baisse du taux directeur et, (2) l'achat de devises étrangères. Or, en cas d'achat de devises, le risque serait que les États-Unis accusent la Suisse de manipulation monétaire alors qu'elle s'est engagée à ne pas influencer les devises à des fins de compétitivité en septembre 2025 (cf. [déclaration conjointe](#)). Une baisse des taux d'intérêt signifierait toutefois le retour des taux d'intérêt négatifs.

Sanctions : Après avoir déjà adopté, le 12 décembre dernier, une première série de mesures du 19^e paquet de sanctions de l'Union européenne contre la Russie (personnes et entités listées), le Conseil fédéral a décidé le 25 février d'en reprendre [les dispositions restantes](#). Plus précisément, la Suisse applique désormais :

- des mesures visant l'énergie et la finance : (i) dès le 25 avril 2026, l'achat et l'importation de gaz naturel liquéfié (GNL) russe seront interdits ; (ii) la fourniture de services liés aux cryptoactifs à des citoyens et entreprises russes est prohibée ; (iii) les transactions impliquant certains cryptoactifs libellés en rouble sont interdites, et l'interdiction s'étend à certains services spécialisés de messagerie financière pour les paiements.
- des mesures commerciales : élargissement des interdictions à des métaux et produits contribuant à l'armement et aux carburants, ainsi qu'à d'autres biens stratégiques.
- d'autres dispositions : interdiction de prendre ou de conserver des participations et de créer des coentreprises dans certaines zones économiques russes ; extension des restrictions de services (haute technologie, intelligence artificielle, tourisme) ; soumission à autorisation de certains services fournis au gouvernement russe ; obligation de déclaration pour le transit et l'entrée en Suisse de diplomates russes.

ALE Mercosur : Le Conseil fédéral a adopté le 25 février [le message](#) qu'il transmettra au Parlement concernant l'accord de libre-échange (ALE) entre les États de l'AELE et le Mercosur. Pour mémoire, cet ALE avait été signé le 17 septembre dernier par le Conseiller fédéral à l'économie, Guy Parmelin, ainsi que par les autres représentants des pays de l'AELE. Les Chambres fédérales examineront le message durant la session d'été ou d'automne 2026. Un référendum pourrait également avoir lieu.

Secteurs financiers

Blanchiment : Le réseau américain de lutte contre la criminalité financière (FinCEN) a annoncé le 26 février qu'il classait MBaer Merchant Bank SA en tant que risque majeur de blanchiment d'argent, avec des suspicions de blanchiment dans des transactions liées à la corruption vénézuélienne et aux activités illégales russes et iraniennes. Cette annonce ouvre une période de consultation publique de 30 jours avant d'éventuelles mesures visant à couper l'accès de la banque au système financier américain (cf. [communiqué](#)). MBaer Merchant Bank est une banque privée. Elle faisait déjà l'objet d'une [procédure d'enforcement](#) de l'autorité suisse des marchés financiers (FINMA), mais dont la mise en œuvre est suspendue à un recours devant le tribunal administratif fédéral.

Secteurs non financiers

Energie : Le Conseil fédéral met en vigueur une procédure accélérée pour la construction d'installations solaires, hydroélectriques et éoliennes d'intérêt national, votée au Parlement en septembre 2025 (cf. [communiqué](#)). Le projet de loi comprend principalement des modifications de la loi sur l'énergie visant à simplifier et raccourcir les procédures de planification et d'autorisation de ces installations. Parmi les mesures adoptées, désormais, pour les installations solaires et éoliennes d'intérêt national, les cantons doivent prévoir une procédure d'approbation des plans concentrée.

Les voies de recours pour la planification et la construction de centrales solaires, hydroélectriques et éoliennes de grande taille sont également raccourcies.

Tourisme : En 2025, l'hôtellerie suisse enregistre un total de près de 44 millions de nuitées selon les chiffres de l'Office fédéral de la statistique (OFS), un troisième record consécutif. Cette performance représente une hausse de 2,6% par rapport à 2024 (+1,1 M de nuitées). Cette croissance est portée par la hausse de la demande des hôtes étrangers (23M de nuitées, +3,7% par rapport à 2024), un pic inédit qui dépasse largement les résultats de 2024 et 2019, attestant du vif redressement de cette clientèle après la période de baisse liée à la crise du COVID-19. Les hôtes européens représentent plus de la moitié de la clientèle étrangère (56 %). Avec 1,5 millions de nuitées (+23 000, +1,5%), la France enregistre son meilleur résultat depuis plus de trois décennies. La demande indigène progresse quant à elle à un rythme moins soutenu (21M de nuitées, +1,4%). Pour Suisse Tourisme, ces résultats témoignent d'une demande stable et soutenue. Toutefois, l'organisation insiste sur une meilleure répartition des flux de visiteurs, plutôt qu'une croissance des volumes (cf. [communiqué](#)).

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

<http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international>

Responsable de la publication : Etienne OUDOT de DAINVILLE

Rédaction : Julie MURO, Justine BULTEL

Abonnez-vous : berne@dgtresor.gouv.fr

Clause de non-responsabilité : le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Crédits visuels : Pixabay